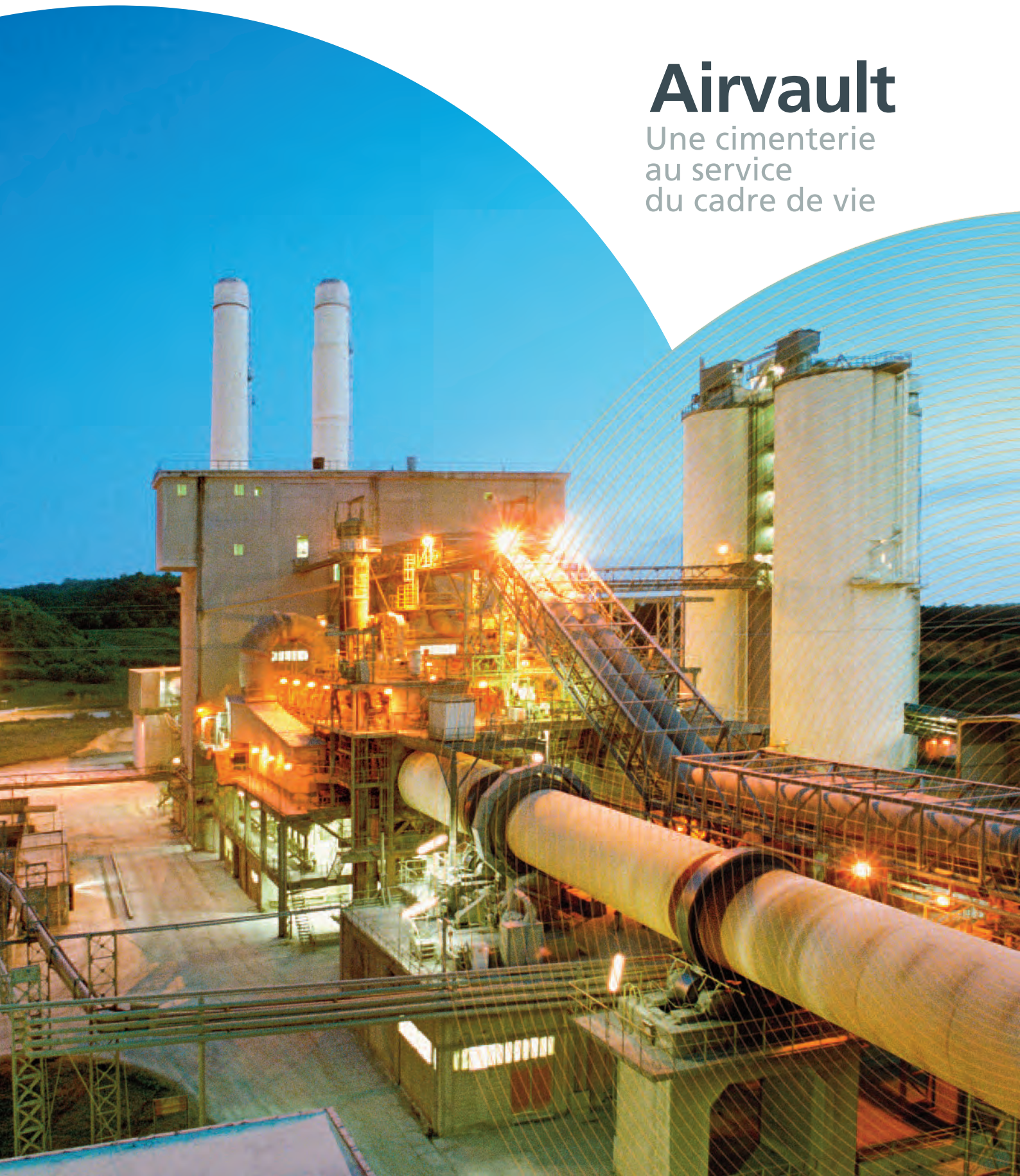




**Ciments Calcia**  
Italcementi Group

# Airvault

Une cimenterie  
au service  
du cadre de vie







le ciment **ami**

LE CIMENT PORTE UN REGARD PROTECTEUR SUR NOS RÊVES LES PLUS FOUS. À LA MANIÈRE D'UN ANGE GARDIEN, IL ASSURE LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES. AU CŒUR DU BÉTON, IL PARTICIPE ACTIVEMENT À SA PÉRENNITÉ, SA SOLIDITÉ, SON INERTIE ET SA RÉSISTANCE AU TEMPS ET AU FEU TOUT EN RESPECTANT SON ENVIRONNEMENT.

> *Hôpital de Châtellerault.*



le ciment  
**ARTISTE**

LE CIMENT SE TRANSFORME EN CAMÉLÉON. NATURELLEMENT DOUÉ POUR LA CRÉATION, IL S'AUTORISE TOUS LES JEUX DE FORME, EFFETS DE COULEURS ET TRAITEMENTS DE SURFACE. GRIS, BLANC, TONS NATURELS DES GRANULATS ET DES SABLES, SA PALETTE DE COULEURS EST SANS LIMITE. POLI, CIRÉ, IMPRIMÉ, DÉSACTIVÉ, BOUCHARDÉ, IL MULTIPLIE LES APPARENANCES.

> *Le théâtre de Nantes.*





le ciment

# **a**THLÈTE

LE CIMENT EFFECTUE DE FOLLES ACROBATIES ARCHITECTURALES. DE L'ÉGYPTE ANTIQUE À L'ÉPOQUE MODERNE, CE ROI DU STADE BRILLE DésORMAIS DANS TOUTES LES DISCIPLINES. IL S'IMPOSE DANS LES ÉPREUVES LES PLUS EXIGEANTES ET RELÈVE TOUS LES DÉFIS. PONTS, USINES, INSTALLATIONS PORTUAIRES, ENTREPÔTS, BARRAGES, RIEN NE L'ARRÊTE.

> Viaduc du Layon.



le ciment

# **a**CTEUR

LE CIMENT EST AU CŒUR DE NOTRE CADRE DE VIE. AU CROISEMENT DE TOUTES LES ACTIVITÉS HUMAINES, IL S'IMPLIQUE À CHAQUE INSTANT DE LA VIE SOCIALE: DÉPLACEMENTS, ENVIRONNEMENT, LOGEMENT, SANTÉ, ÉDUCATION, SPORTS ET LOISIRS, ARTS ET CULTURE. VIVANT ET UNIVERSEL, IL INVESTIT TOUTS LES TERRAINS. PAR SA FORME ABOUTIE, LE BÉTON S'EXPRIME SUR TOUTES LES SCÈNES.

> Tramway de Nantes.



# La cimenterie d'Airvault

Implantée depuis près d'un siècle, la cimenterie d'Airvault s'affirme dans le tissu économique régional comme un interlocuteur impliqué dans l'avenir de son territoire.



> *Le cinéma Gaumont d'Angers.*

## Acteur de votre région...

Chaque année, 1 300 000 tonnes de ciments, nécessaires au développement des régions Nord-Ouest et Centre-Ouest de la France, sont produites par la cimenterie d'Airvault. Ancrée dans la vie locale, celle-ci agit en faveur d'un développement équilibré de son territoire, qu'il soit économique, social ou sociétal. L'échange et la concertation sont une étape importante dans la construction de relations durables et la cimenterie d'Airvault s'emploie à faire découvrir ses métiers à travers son process industriel et son engagement pour le respect de l'environnement et de la biodiversité. En outre, par ses investissements et le savoir-faire des hommes, elle affirme sa volonté de créateur de croissance et contribue à la réalisation de projets au sein de sa région. Sa gamme de produits autorise toutes les applications, de la maison individuelle aux ouvrages de génie civil et répond aux ambitions du cadre de vie local.

## Repères

LA PRODUCTION D'AIRVAULT  
REPRÉSENTE L'ÉQUIVALENT  
DES BESOINS EN CIMENT  
POUR LA CONSTRUCTION DE

**65 000**

MAISONS

> *L'université d'Angers.*







> La cimenterie d'Airvault.

## ... et partenaire économique local

Avec près de 150 personnes, la cimenterie d'Airvault contribue au dynamisme économique local et régional. La sous-traitance, la maintenance industrielle, les approvisionnements énergétiques, les matières premières complémentaires et le transport génèrent plus de 600 000 heures de sous-traitance confiées à environ 200 entreprises de la région.

Située à la frontière des trois grandes régions – Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes –, la production de la cimenterie est distribuée sur un vaste marché couvrant le Nord-Ouest et le Centre-Ouest et fournit plus de 300 clients (préfabricants, bétonniers, négociants, grandes surfaces de bricolage).

Plusieurs autres filiales du Groupe sont présentes dans la région : Unibéton (béton prêt à l'emploi), GSM (granulats) et Tratel (transport).

## Un matériau pérenne et performant

Le ciment est au cœur du cadre de vie, au croisement de toutes les activités humaines. Il est le matériau de la modernité par excellence et incontournable dans les réalisations traditionnelles ou de haute technicité : ouvrages d'art routiers ou ferroviaires, immeubles de grande hauteur, gares, ports, aéroports, éoliennes, centrales thermiques. La première force du ciment est sa formidable capacité d'adaptation aux besoins les plus spécifiques. Acteur, ami, athlète ou artiste, il n'a pas fini de vous surprendre.

**Les ciments d'Airvault sont présents dans beaucoup d'ouvrages de la région**

**À Nantes :** pont de l'autoroute, tramway.

**Et aussi :** centrale nucléaire de Civaux, déviation d'Angers, déviation de Niort, Futuroscope de Poitiers, hôpital de Châtelleraut, logement HLM de Poitiers, pont de Cheviré, station d'épuration de Tours.

> Futuroscope de Poitiers.





# De la matière et des hommes

La cimenterie d'Airvault bénéficie d'équipements d'automatisation à la pointe de la technologie. La rigueur des procédures à tous les stades de la production et l'expertise des hommes permettent de garantir la qualité des produits.

## 1. L'extraction

Les matières premières (calcaire et argile) sont extraites de carrières à ciel ouvert puis transportées par des dumpers vers un atelier de concassage.

## 2. Le concassage

Les matériaux sont réduits par le concasseur à une taille maximum de 80 mm.

## 3. La préparation du cru

Les matières premières, dont différents ajouts (silice, oxyde de fer, bauxite), sont ensuite séchées et broyées très finement pour obtenir la « farine ». Vient alors l'échantillonnage pour vérifier les caractéristiques du cru. Cette farine sera plus tard introduite dans le four après avoir été préalablement transformée en granules.

## 4. La cuisson

Avant introduction dans le four, la farine est préchauffée à environ 800 °C dans un préchauffeur à grille. La cuisson se fait dans un four rotatif où la température de la flamme avoisine 2 000 °C. À la sortie du four, la matière, appelée clinker, passe dans un refroidisseur.

## 5. Le broyage du clinker

Le clinker refroidi est ensuite stocké dans un silo ou un hall avant d'être broyé très finement dans un broyeur à boulets avec d'autres ajouts tels que du gypse, du calcaire, du laitier (coproduits de hauts fourneaux) et des cendres de centrales thermiques, dont les pourcentages déterminent les différentes qualités de ciment.

## 6. Le stockage et les expéditions

Les ciments obtenus sont stockés dans des silos avant d'être expédiés en vrac (pour 80 % de la production) ou en sacs par l'intermédiaire de deux lignes automatiques d'ensachage et de palettisation.

### Le contrôle qualité: un laboratoire entièrement automatisé

À chaque étape de la fabrication, la composition et les caractéristiques de la matière sont contrôlées. Toutes ces opérations (prélèvements, échantillons, analyses) sont entièrement automatisées.

## CALCAIRE ..... CRU

92 %



ARGILE  
7 %



SABLE  
MOINS DE 1 %



OXYDE DE FER  
MOINS DE 1 %







## L'expertise au cœur du process

Spécialistes ou généralistes dans les domaines technique, qualité, sécurité, environnement et gestion, l'industrie cimentière fait appel à des formations spécifiques et offre une pluralité de métiers.

De l'extraction de la matière première à l'expédition de nos produits, les femmes et les hommes de notre cimenterie occupent des postes variés et bénéficient, tout au long de leur parcours, de programmes de formation.



## CLINKER 75 % à 95 % CIMENT

### Le pilotage des installations

Des opérateurs de salle de contrôle assurent 7 j/7 et 24 h/24 le pilotage et la surveillance des installations. Depuis leurs écrans, ils peuvent intervenir à tout moment sur chaque étape de fabrication.





# L'engagement pour demain

Placés au cœur des métiers de la construction, nous nous devons d'accompagner la modernisation des techniques et l'émergence de nouveaux matériaux. Priorité majeure de notre politique, la préservation de l'environnement s'exprime tant au niveau de la conception de nos installations que de la contribution de notre produit à la construction durable.

## Limiter les impacts

Il s'agit essentiellement de poussières dont les rejets ont été notablement diminués par une performance croissante des équipements de filtration. La cimenterie d'Airvault a investi près de 20 millions d'euros pour équiper ses deux lignes de cuisson de nouveaux systèmes de filtration.



> Vue sur l'un des fours d'Airvault (four 4).

## Valoriser les résidus industriels

La cuisson des matières premières nécessaires à la fabrication des ciments exige une énergie considérable traditionnellement apportée par le charbon ou le fuel lourd. Depuis une trentaine d'années, la cimenterie d'Airvault procède à la valorisation de certains déchets industriels en les utilisant comme combustibles de substitution.

### AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Ces substituts se composent de déchets industriels collectés dans les régions Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes. La cimenterie d'Airvault est ainsi devenue un partenaire important dans l'emploi de ces résidus qui sont préalablement sélectionnés, préparés et contrôlés

par une société spécialisée avant leur arrivée sur le site (huiles usagées, solvants...). La valorisation de ces déchets permet d'économiser les ressources naturelles, l'usine apportant ainsi une solution partielle au problème de traitement de ces sous-produits.

### UN PROTOCOLE DE TRAÇABILITÉ TRÈS STRICT

L'utilisation de déchets est soumise à une autorisation administrative. La cimenterie d'Airvault a été autorisée à valoriser certains déchets par un arrêté préfectoral modifié le 1<sup>er</sup> août 2005.

### UN PROCÉDÉ EFFICACE

La température élevée du four (la flamme atteint 2000 °C et la matière 1450 °C), associée à un long temps de séjour dans le four, garantit une totale destruction des résidus. Les cendres de combustion, composées des mêmes éléments chimiques que le ciment, s'intègrent complètement à la matière première. Les émissions des fours de cimenterie ne sont pas modifiées lorsque les combustibles classiques sont remplacés par ces combustibles de substitution et restent largement inférieures au seuil défini par notre arrêté préfectoral.

## Repères

TONNES DE DÉCHETS VALORISÉS  
CHAQUE ANNÉE

**65 000**

TONNES DE CHARBON  
ÉCONOMISÉES CHAQUE ANNÉE

**50 000**





> La cimenterie d'Airvault.

## Travailler en toute sécurité

La politique définie par Italcementi Group «Zéro accident – Prudence, pensons sécurité» vise l'excellence et se traduit par un ensemble de dispositions comme des actions de prévention et des formations pour une prise de conscience collective. Cette démarche, qui crée un esprit sécurité, s'accompagne de différentes pratiques au quotidien relayées par un animateur sécurité-environnement qui alerte et conseille les opérationnels.

## Préserver les milieux naturels

L'intégration paysagère, en harmonie avec l'environnement local, est prise en compte tout au long de l'exploitation des carrières. La sauvegarde de la biodiversité du site (faune et flore) est une priorité. À Airvault, un partenariat avec le collège Voltaire a permis de remporter le prix 1000 Défis pour la planète, décerné par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement durable et par le ministère de l'Éducation nationale pour le réaménagement d'une partie de la carrière du Fief-d'Argent, remodelée en zone humide. Un parcours de santé et différents lieux de promenade et de découverte botanique ont vu le jour sur l'ancienne butte du Fief-d'Argent. Le circuit touristique «L'homme et la pierre» est quant à lui né du partenariat avec d'autres carrières des Deux-Sèvres et des géosites. Accessible au public, le belvédère de la Vallée de Neuze offre un point de vue panoramique sur la carrière du Fief-d'Argent.

## Communiquer dans la transparence

Depuis le milieu des années 90, Ciments Calcia a mis en place des commissions de concertation et de suivi de l'environnement qui réunissent, une fois par an, toutes les parties prenantes locales concernées par l'avenir de l'usine et de la carrière (élus locaux, représentants des administrations, associations, riverains...). Ces réunions permettent d'aborder tous les sujets propres à la vie du site de production. Cette volonté d'ouverture se traduit aussi par des visites des sites faisant découvrir à différents publics non seulement le processus industriel mais aussi les métiers et bien sûr le produit dans toutes ses contributions à l'aménagement du territoire.



> Réaménagement d'une partie de l'ancienne carrière du Fief-d'Argent en zone humide.

Repères

RÉUNIONS SÉCURITÉ PAR AN  
**500**

AUDITS SÉCURITÉ PAR AN  
**120**



> Les journées portes ouvertes sont l'occasion de présenter les installations à un public très large.



# Savoir-faire et expertise

Utilisés par tous les acteurs du BTP, les ciments d'Airvult s'adaptent tant à l'architecture locale qu'aux grands ouvrages.

Repères  
**RÉPARTITION DE LA PRODUCTION**  
 EN VRAC  
**80 %**  
 EN SACS  
**20 %**



## Des produits et des services

Le ciment est un des composants du béton, le matériau de construction le plus utilisé au monde qui possède en outre toutes les caractéristiques techniques pour construire les ouvrages les plus audacieux comme la simple maison individuelle.

Il ne cesse de se perfectionner et ses différentes formulations répondent aujourd'hui à tous les projets d'aménagement en apportant une réponse aux préoccupations environnementales de notre temps (inertie thermique, confort acoustique et sanitaire, durabilité, recyclage...). Il est le matériau de la construction durable.

### VRAC

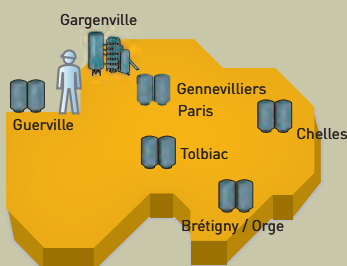
DESTINATION	NOM DE PRODUIT
Préfabrication	CEM I 52,5 R CE CP2 NF
Ouvrages d'art	CEM I 52,5 N CE CP2 NF
Bétons courants	CEM II/B-LL 32,5 R CE CP2 NF
Bâtiment et génie civil	CEM II/A-LL 42,5 R CE PM-CP2 NF
Assainissement et fondations, milieux marins ou agressifs	CEM V/A (S-V) 42,5 N CE PM-ES-CP1 NF
Liant hydraulique routier	Ligex 111 M10 Ligex HRB30

### SACS

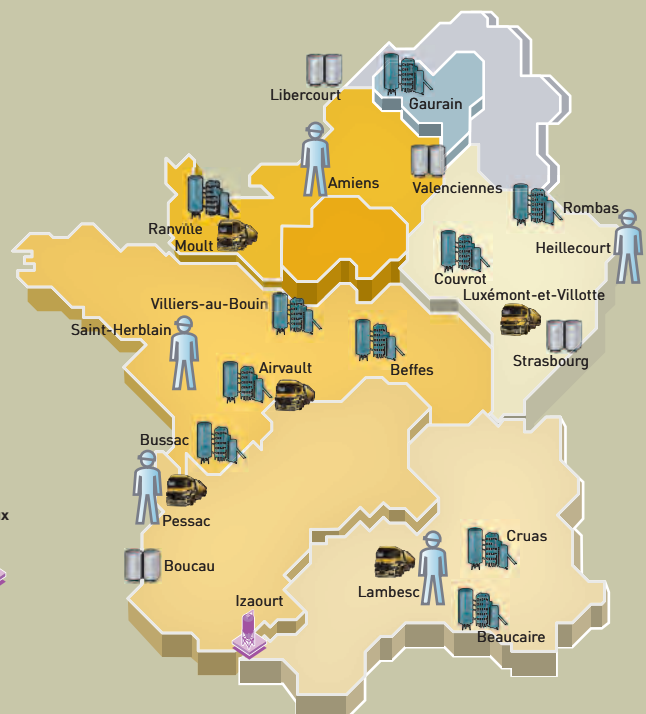
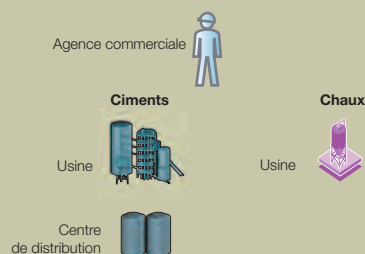
DESTINATION	NOM DE PRODUIT
Bétons courants	Technocem 32,5 R
Ciment à maçonner	Baticem 12,5
Assainissement et fondations, milieux marins ou agressifs	Duracem 32,5
Travaux en milieu agricole	Agricem 32,5

## CIMENTS CALCIA

Sites de production : 10  
 Centres de distribution : 9  
 Agences commerciales : 7



Ile-de-France







## L'appartenance au 5<sup>e</sup> cimentier international

La mission d'Italcementi Group est de mettre en œuvre des solutions durables, adaptées aux spécificités et nouvelles contraintes du secteur de la construction, pour un meilleur confort du cadre de vie. Membre du WBCSD\* depuis 2000, le Groupe montre ainsi son engagement volontaire en matière de développement durable pour une approche éthique, innovante, efficiente et responsable, dans le respect des cultures des pays dans lesquels il est implanté.

- **Implantation:** 21 pays
- **Salariés:** 20000
- **Cimenteries:** 55
- **Centres de broyage:** 10
- **Carrières de granulats:** 91
- **Centrales à béton:** 494
- **Terminaux:** 8

\* World Business Council for Sustainable Development.



## Ciments Calcia

Usine d'Airvault

Rue du Fief-d'Argent

79600 AIRVAULT

Tél. : 05 49 70 81 81

Fax : 05 49 70 89 86

[www.ciments-calcia.fr](http://www.ciments-calcia.fr)

E-mail : [airvault@ciments-calcia.fr](mailto:airvault@ciments-calcia.fr)



Photos: Argentic Numéric, Philippe Calandre, Ciments Calcia, Philippe Demail, Philippe Giraud, G&M, Baptiste Jgnel,



Ciments Calcia – Service communication – Conception et réalisation: SEQUOIA

Thierry Mamberti, DR – Janvier 2013





# Environnement

Notre entreprise s'engage à mettre en place, pour ses sites de production de ciment, un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001, fondé sur l'amélioration continue et la prévention des pollutions.



Dans ce cadre, nous nous fixons comme objectifs :

- 1 - D'améliorer notre performance environnementale, notamment par la prévention, la réduction et le contrôle de nos émissions et de nos rejets.
- 2 - De limiter nos impacts sur les ressources naturelles en privilégiant le recours aux solutions de substitution, au recyclage et en réduisant nos consommations.
- 3 - De favoriser la protection et le développement de la biodiversité sur tous nos sites.
- 4 - De limiter la production de déchets sur nos sites.
- 5 - De maintenir et renforcer le dialogue avec nos parties prenantes et développer les partenariats locaux.
- 6 - D'engager nos fournisseurs à déployer des bonnes pratiques environnementales.

La Direction Générale s'engage à mettre à disposition les moyens humains et financiers nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique et garantir notre conformité à l'ensemble des exigences applicables. Ceci comprend en particulier l'information, la sensibilisation et la formation de notre personnel et des personnes intervenants sur nos sites.

L'application de cette politique est confiée à chacun des Directeurs du Siège et des Directeurs d'Usine, pour ce qui les concerne.

La Direction du Développement Durable est chargée de s'assurer que cette politique est appliquée, de façon cohérente, à tous les niveaux, dans toutes les directions et tous les établissements concernés.

Le Directeur du Développement Durable en rend compte au Président.



**Jean-Marc Junon**  
Président  
Ciments Calcia





# Politique Environnement

En cohérence avec les ambitions du groupe HeidelbergCement, nous nous engageons à mettre en place sur l'ensemble de notre périmètre un système de management, fondé sur l'amélioration continue de la performance environnementale et énergétique contribuant ainsi à la protection de l'environnement.

## Répondre durablement aux besoins en matériaux de construction de la collectivité

Étudier toutes les solutions économiquement supportables permettant une utilisation optimale des ressources, notamment par :

- L'amélioration du rendement des gisements,
- La valorisation des matières premières secondaires,
- Le développement du recyclage de nos matériaux.

Maîtriser nos impacts et nos consommations de ressources naturelles :

- Gérer durablement l'utilisation de la ressource en eau,
- Limiter la production de déchets,
- Développer des produits innovants ayant des performances environnementales durables.

## Intégrer les enjeux du changement climatique

Réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> :

- Renforcer l'utilisation de biomasse,
- Favoriser les investissements industriels les moins émetteurs.

Réduire nos consommations énergétiques :

- Favoriser les investissements industriels les plus performants,
- Minimiser l'impact du transport de matériaux lié à nos activités en maintenant un réseau de sites de proximité et en déployant une offre logistique adaptée.

## Dialoguer avec nos parties prenantes

Identifier, consulter et informer régulièrement nos parties prenantes.

Développer la concertation pour chacun de nos projets.

Identifier et mettre en œuvre des initiatives sociétales utiles au développement du territoire.

## Prévenir, maîtriser et contrôler notre influence sur l'environnement

Mettre en place des Systèmes de management dédiés et/ou intégrés.

Évaluer et prévenir les risques liés à nos activités.

Contrôler régulièrement nos performances.

Associer nos fournisseurs et nos sous-traitants à notre démarche.

## Préserver la biodiversité

Prendre en compte la biodiversité dans nos pratiques opérationnelles :

- Mise en place de plan de gestion sur nos sites,
- Favoriser le partage d'expériences en interne et en externe,
- Développer des partenariats avec les scientifiques, les universités et les ONG,
- Intégrer la biodiversité dans les projets de réaménagement.

La Direction Générale s'engage à mettre à disposition les moyens humains, financiers et les informations nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique et garantir notre conformité à l'ensemble des exigences applicables. Ceci passe en particulier par l'information, la sensibilisation et la formation de notre personnel et des personnes intervenant sur nos sites. L'application de cette politique est confiée à chacun des Directeurs généraux des activités d'HeidelbergCement en France.



Jean Marc Junon  
Président Ciments Calcia



Frédéric Groussaud  
Directeur Général GSM



Claude Labansat  
Directeur Général Unibéton



Philippe Labbé  
Directeur Général Tratel



**Ciments Calcia**  
Exercice clos le 31 décembre 2018

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit





## Ciments Calcia

Exercice clos le 31 décembre 2018

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Ciments Calcia,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ciments Calcia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les méthodes de détermination des provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles sont décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de la valeur actuelle des immobilisations incorporelles et corporelles, et vérifié par sondages l'application de ces méthodes.

- ▶ Votre société constitue, dans le cadre de son activité, des provisions pour réaménagement des carrières. Les modalités de détermination de ces provisions sont relatées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes retenues par votre société pour constituer ces provisions et vérifié par sondages leur application.
- ▶ Votre société constitue des provisions pour dépréciation des immobilisations financières selon la méthode décrite dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes retenues par votre société pour constituer ces provisions et vérifié par sondages leur application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;





- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric Martineau', written over a horizontal line.

Frédéric Martineau



## Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	204 161	204 161		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	661 532	567 899	93 633	100 240
Fonds commercial	823 310 186	473 403 357	349 906 829	370 489 584
Autres immobilisations incorporelles	28 090 011	27 168 966	921 045	847 462
Avances sur immos incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>852 265 890</b>	<b>501 344 383</b>	<b>350 921 507</b>	<b>371 437 285</b>
Terrains	44 812 546	15 273 260	29 539 286	28 903 608
Constructions	140 924 466	123 011 878	17 912 588	18 933 248
Installations techniques, matériel	637 616 660	505 486 065	132 130 595	130 490 824
Autres immobilisations corporelles	35 635 439	28 495 664	7 139 775	6 539 164
Immobilisations en cours	23 146 949		23 146 949	26 790 762
Avances et acomptes	87 320		87 320	10 677
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>882 223 380</b>	<b>672 266 868</b>	<b>209 956 512</b>	<b>211 668 283</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	35 044 957	6 928 615	28 116 342	28 233 730
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 234 284	4 103 133	1 131 151	1 131 151
Prêts	598 077		598 077	795 215
Autres immobilisations financières	127 962		127 962	109 799
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>41 005 281</b>	<b>11 031 748</b>	<b>29 973 532</b>	<b>30 269 894</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>1 775 494 551</b>	<b>1 184 642 999</b>	<b>590 851 551</b>	<b>613 375 463</b>
Matières premières, approvisionnements	69 000 815	13 189 138	55 811 677	39 939 424
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	42 379 788		42 379 788	35 232 506
Marchandises	1 212 514		1 212 514	548 804
<b>TOTAL Stock</b>	<b>112 593 118</b>	<b>13 189 138</b>	<b>99 403 980</b>	<b>75 720 734</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	2 760 701		2 760 701	420 679
Clients et comptes rattachés	73 712 454	586 365	73 126 089	42 876 332
Autres créances	537 336 041	56 235	537 279 806	561 445 713
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>611 048 495</b>	<b>642 601</b>	<b>610 405 895</b>	<b>604 322 045</b>
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: )				
Disponibilités	726 200		726 200	2 312 151
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>726 200</b>		<b>726 200</b>	<b>2 312 151</b>
Charges constatées d'avance	461 018		461 018	447 061
<b>TOTAL Actif circulant (III)</b>	<b>727 589 533</b>	<b>13 831 739</b>	<b>713 757 794</b>	<b>683 222 670</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)	744		744	
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>2 503 084 828</b>	<b>1 198 474 738</b>	<b>1 304 610 089</b>	<b>1 296 598 133</b>



## Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 593 836 525 )	593 836 525	593 836 525
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	242 725 301	242 725 301
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence : )	125 633	125 633
Réserve légale	59 383 653	59 383 653
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours : )		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : )	32 709	32 709
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>59 416 361</b>	<b>59 416 361</b>
Report à nouveau	29 099 179	25 080 556
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>15 711 609</b>	<b>30 789 941</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	49 819 414	48 578 805
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>990 734 022</b>	<b>1 000 553 123</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
Provisions pour risques	6 837 358	15 224 316
Provisions pour charges	77 071 018	57 818 737
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>83 908 376</b>	<b>73 043 053</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 256 695	97 116
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : )		695 000
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>23 256 695</b>	<b>792 116</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 766 716	118 450 663
Dettes fiscales et sociales	38 824 505	43 592 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 904 449	12 114 355
Autres dettes	47 215 322	48 052 078
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>206 710 992</b>	<b>222 209 841</b>
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>229 967 686</b>	<b>223 001 957</b>
Ecart de conversion passif (V)	5	
<b>TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>1 304 610 089</b>	<b>1 296 598 133</b>



## Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	5 918 790		5 918 790	5 776 069
Production vendue biens	602 694 230	10 945 977	613 640 207	587 204 190
Production vendue services	21 434 264	2 191 818	23 626 082	28 058 609
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>630 047 284</b>	<b>13 137 795</b>	<b>643 185 079</b>	<b>621 038 868</b>
Production stockée			8 707 169	-8 101 142
Production immobilisée			1 507 348	1 929 931
Subventions d'exploitation			6 341	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 830 520	6 574 790
Autres produits			1 413 330	1 759 903
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>663 649 787</b>	<b>623 202 350</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 479 931	6 122 137
Variation de stock (marchandises)			-130 126	40 744
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			140 316 760	111 844 042
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-14 305 532	-3 304 600
Autres achats et charges externes			298 724 345	274 647 625
Impôts, taxes et versements assimilés			19 287 327	21 134 769
Salaires et traitements			72 926 232	74 884 262
Charges sociales			35 549 997	36 408 654
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	47 266 549	48 803 676
		Dotations aux provisions	26 080	369 837
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	228 042	7 710 929
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	6 763 628	6 222 562
Autres charges			2 543 891	329 377
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>615 677 122</b>	<b>585 214 014</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>47 972 664</b>	<b>37 988 336</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		1 984 790
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		0
Produits financiers de participations			3 890 419	3 820 756
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			14 374	104 434
Reprises sur provisions et transferts de charges				160 807
Différences positives de change				616 573
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>3 904 793</b>	<b>4 702 570</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			117 387	1 119 836
Intérêts et charges assimilées			13 188	286 955
Différences négatives de change				87 510
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>130 575</b>	<b>1 494 302</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>3 774 217</b>	<b>3 208 268</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>51 746 882</b>	<b>43 181 395</b>



## Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 991	770 570
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 277 638	2 630 524
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 058 518	18 700 773
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>16 340 147</b>	<b>22 101 867</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 837 367	1 582 278
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 484 008	28 307
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	23 881 508	15 194 640
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>27 202 883</b>	<b>16 805 225</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>-10 862 736</b>	<b>5 296 642</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		12 303
Impôts sur les bénéfices (X)	25 172 537	17 675 792
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>683 894 727</b>	<b>651 991 577</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>668 183 117</b>	<b>621 201 635</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>15 711 609</b>	<b>30 789 941</b>

## Préambule

L'exercice social clos le **31/12/2018** a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 304 610 089 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 15 711 609 €.

## Faits marquants de l'exercice

Le plan de restructuration provisionné en 2016 pour la somme de 19,6M€ a fait l'objet de reprises en 2017 à hauteur de 14,2M€ et en 2018 à hauteur de 3,8M€.

Le plan de restructuration de l'usine de Cruas provisionné en 2017 pour la somme de 5,9M€ a fait l'objet en 2018 d'une reprise de 3,5M€.

Ciments Calcia a constitué une provision à hauteur de 17,9M€ pour tenir compte des capitaux propres négatifs de ses filiales Parcib et Cimalit.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société sont établis selon les normes comptables définies par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG, homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 et publié au journal officiel du 28 décembre 2016 sans modification notable des règles comptables et des méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

La première application du règlement n° 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs à compter du 1er janvier 2002, des règlements n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs à compter du 1er janvier 2005, n'ont eu aucune incidence significative sur les comptes de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :



- **continuité de l'exploitation,**
- **permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre hormis les changements de méthodes mentionnés ci-dessus,**
- **indépendance des exercices,**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial correspond à l'évaluation de la branche cimentière de CIMENTS FRANCAIS apportée à la société en 1992.

En raison de l'évolution de l'environnement économique et de la sensibilité des marchés sur lesquels intervient la société, il a été décidé de commencer à amortir, à compter du 1er janvier 1996, le fonds commercial sur une durée de 40 ans.

A l'occasion de chaque arrêté, la valeur du fonds commercial est appréciée par référence à la capacité bénéficiaire et au potentiel industriel et commercial de la société. Cette valeur est comparée à la valeur historique du fonds diminuée des amortissements pratiqués selon la méthode indiquée ci-dessus. Cette comparaison peut donner lieu, le cas échéant, et en surplus de l'amortissement pratiqué, à l'enregistrement d'une provision pour dépréciation.

Les frais de développement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les logiciels acquis par la société sont amortis en règle générale sur 3 ans.

A la clôture de l'exercice les dépréciations sont constatées, le cas échéant, par voie de provision lorsque la valeur actuelle des immobilisations est jugée notablement inférieure à la valeur nette comptable.

Le mali technique est déprécié lorsque la valeur actuelle (valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage) de l'actif sous-jacent auquel il se rapporte devient inférieur à la valeur comptable de cet actif majoré de la quote-part de mali affecté.

Concessions, brevets, droits similaires	Linéaire	3 ans
Fonds de commerce	Linéaire	40 ans
Logiciels	Linéaire / Dégressif	1 an

Conformément au règlement ANC n°2015-06 du 23 décembre 2015 homologué par arrêté ministériel du 04 décembre 2015 publié au journal officiel du 08 décembre 2015, le mali de fusion de 2 176 K€ comptabilisé en 2007 pour la S.A. de Bayarne a été affecté en 2016 aux terrains.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition des terrains et autres immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les durées d'amortissement ont été fixées en fonction des durées d'utilisation pour les principales catégories :

Terrains exploités	Prorata des tonnes extraites	Exploitation
Frais de découverte	Prorata des tonnes extraites	Exploitation
Bâtiments industriels de structure	Linéaire	20 à 30 ans selon leur destination
Installations techniques de structure	Linéaire / Dégressif	5 à 30 ans selon leur nature
Engins de carrière	Linéaire / Dégressif	5 à 15 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 ans
Mobilier et matériels de bureau	Linéaire	5 à 7 ans

Lorsqu'une immobilisation est mise hors service, le complément d'amortissement pour mise à zéro de la valeur nette est comptabilisé en résultat exceptionnel.

Les amortissements linéaires représentent l'amortissement économique et sont portés en diminution de l'actif immobilisé. Le cas échéant, la différence par rapport à l'amortissement fiscal calculé sur les anciennes durées pour les immobilisations de structure est comptabilisée en amortissements dérogatoires, au passif du bilan. Les amortissements linéaires figurent en amortissements d'exploitation et l'incidence des amortissements dérogatoires est présentée en résultat exceptionnel.

Lorsque la valeur de réalisation ou la valeur d'usage est jugée inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation complémentaire est constatée.

Conformément au règlement ANC du 02/10/2014 (n°2014-05), restent comptabilisés en immobilisations corporelles les terrains de carrières résiduels appelés aussi tréfonds.

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition, hors frais accessoires d'achat.

Une provision est constituée dès que la valeur comptable de la participation est supérieure à sa valeur d'utilité, généralement déterminée à partir de la quote-part détenue dans les capitaux propres correspondant à cette participation, en tenant compte le cas échéant des perspectives de rentabilité.

#### Stocks

Les stocks de matières premières, fournitures et marchandises sont valorisés au prix d'achat moyen pondéré y compris, le cas échéant, les frais accessoires.

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production qui comprend, en sus du coût matière, les charges directes et indirectes de fabrication.

Si la valeur actuelle des stocks (prix du marché ou valeur nette de réalisation) à la date du bilan est inférieure au coût de revient, une provision pour dépréciation égale au montant de la différence est comptabilisée.

Pour les pièces détachées en stocks, une provision est également constatée en cas de rotation lente ou d'obsolescence.

Une provision pour dépréciation est constatée dès qu'apparaît un risque probable de perte.



Conformément au règlement 2012-03 du 4 octobre 2012 de l'ANC homologué par arrêté du 28 décembre 2012, les quotas de CO2 doivent à compter du 1er janvier 2013 être considérés comme des stocks, de valeur nulle pour ceux qui sont alloués par l'état ou au prix d'achat si la société doit en acheter pour les besoins de production. Ces quotas sont alors incorporés dans le coût de production des produits finis et sont consommés au fur et à mesure des émissions.

Au 31 décembre 2018, les droits d'émission de gaz à effet de serre dont dispose la société (valorisés à 0 compte tenu du modèle économique "production") se décomposent de la façon suivante :

- EUA : 5 386 224 TO

La consommation de droits d'émission de gaz à effet de serre en 2018 à restituer en avril 2019 est estimée à 3 449 446 TO.

Conformément au règlement 2014-05 du 02 octobre 2014 de l'ANC homologué par arrêté du 26 décembre 2014, les terrains de carrières et redevances de forage sont depuis le 1er janvier 2015 être considérés comme des stocks. Les gisements en pré-exploitation, les gisements en cours d'exploitation et les matériaux extraits sont enregistrés dans des sous-comptes de stocks distincts.

#### Créances

Le 29 novembre 2017, le Groupe a conclu un programme international de cession de créances incluant Ciments Calcia, renouvelable annuellement par tacite reconduction, avec la banque ING. Les débiteurs éligibles au programme doivent être français et hors Groupe, disposer soit d'une couverture d'assurance-crédit ou appartenir aux groupes Vinci Eiffage et Bouygues et ne pas être sous le coup d'une procédure collective. La cession s'effectue dans la limite du plafond d'assurance-crédit ou dans la limite des plafonds définis au contrat pour les trois groupes cités et dans la limite globale de l'en-cours client apporté en garantie. Ciments Calcia conserve la responsabilité du recouvrement des créances. Le montant des créances cédées par Ciments Calcia à la clôture de l'exercice s'élève à 87 028 115€. A la même date, le montant des dépôts versés s'élève à 6 595 861€.

#### Autres postes de l'actif

Néant

#### Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

#### Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

## Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

Les provisions figurant au bilan comprennent notamment :

- les estimations de risques liés aux litiges avec les tiers et les différentes administrations ;
- les engagements de remise en état des sites constitués au fur et à mesure de l'exploitation des carrières : établis sur la base des coûts futurs estimés des obligations légales, réglementaires ou contractuelles, de remblaiement, réaménagement et tout autre élément lié au respect des contraintes environnementales ;
- les engagements de retraite (cf chapitre ci-dessous).

## Engagements de retraite et autres avantages long terme accordés aux salariés

La société comptabilise ses engagements de retraite et autres avantages long terme accordés aux salariés conformément aux dispositions de la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2013-02 du 7 novembre 2013.

Il s'agit d'un régime à prestations définies octroyant des avantages postérieurs à l'emploi et qui garantissent aux salariés des prestations futures constituant un engagement futur pour la société . Les régimes à prestations définies correspondent essentiellement aux indemnités de fin de carrière et à la prévoyance.

Les médailles du travail versées pendant l'activité font également l'objet d'une évaluation actuarielle.

Le risque actuariel et les risques de placement incombent alors à l'entreprise. Le montant de l'engagement est déterminé selon un calcul actuariel utilisant la méthode des unités de crédit projetées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice. Ce calcul actuariel suppose le recours à des hypothèses actuarielles que sont les variables démographiques (mortalité, rotation des effectifs) et financières (augmentations futures des salaires et des coûts médicaux, taux d'actualisation).

Lorsque les régimes à prestations définies sont partiellement ou intégralement financés par des cotisations versées à un fonds distinct ou à une compagnie d'assurances, les actifs de ces entités sont évalués à leur juste valeur.

L'évaluation complète de l'ensemble des engagements conformément aux recommandations du CNC a été confiée au cabinet MERCER.

La réforme de la loi Fillon du 21 décembre 2006 a fixé l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Cette réforme n'a pas eu d'impact financier significatif dans la mesure où le calcul de l'exercice 2008 était déjà effectué sur un âge de départ à la retraite à 65 ans. La réforme des retraites intervenue en 2010 n'a pas eu non plus d'impact financier significatif.

## Traitements des écarts actuariels

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues pour les évaluations d'un exercice à l'autre ainsi que tout écart constaté sur l'obligation ou sur la valeur des fonds par rapport aux hypothèses retenues en début d'exercice.

Ces écarts actuariels constituent des écarts à amortir enregistrés au bilan. Ils sont amortis par plan selon la méthode dite "du corridor" (écarts excédant 10% de la valeur du marché du fonds ou de la dette actuarielle), sur la durée moyenne du personnel bénéficiant du régime.



### **Coûts des services passés**

Les variations des engagements suite à une modification de régime sont enregistrés immédiatement en résultat lorsque les droits sont acquis ou étalés sur la période d'acquisition des droits.

Le taux d'actualisation retenu est de 2,10% pour les indemnités de fin de carrière, le plan médical et pour les médailles du travail.

Le taux d'inflation est de 2,00% pour les indemnités de fin de carrière et de 1,75% pour le plan médical et pour les médailles du travail.

Le taux d'augmentation des salaires est de 1,80% pour les cadres et non-cadres.

Le taux de rendement attendu des actifs est de 2.10% pour les indemnités de fin de carrière.

La table de mortalité utilisée pour le calcul à la clôture de l'exercice est : TH-TF 00-02.

Le détail des engagements de retraite et autres avantages long terme accordés aux salariés est présenté ci-après, au chapitre Provisions.

### **Réduction et liquidation**

Les effets de la réduction ou liquidation de régimes, sont constatés en résultat à la date où se produit leur réalisation. La reconnaissance immédiate en résultat des écarts actuariels et coûts des services passés correspond au changement de la valeur actualisée de l'obligation ou au changement de la juste valeur de l'actif.

L'obligation et la juste valeur du régime sont réappréciées en tenant compte des hypothèses actuarielles à la date de la réduction ou de la liquidation.

### **Autres postes du passif**

Néant.

### **Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi**

La 3ème loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) à compter du 1er janvier 2013.

Dans sa note d'information du 28 février 2013, "le Collège de l' Autorité des Normes Comptables (ANC) considère que, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le CICE, sa comptabilisation dans les comptes individuels, au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 "Charges de personnel", est justifiée".

Ce dispositif a conduit la société à reconnaître un produit de 1,209 M€ au titre de l'exercice 2018.

Le Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE) est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissements, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

### **Evènements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice**

Néant

**Notes sur le bilan**



## Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	204 161			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	851 541 417		863 077	
	Terrains	43 132 821		2 182 470	
Constructions	Sur sol propre	119 003 370		880 020	
	Sur sol d'autrui	3 106 028			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	18 069 717		267 182	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	619 324 435		23 745 933	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	9 677 720		214 816	
	Matériel de transport	3 656 809		14 700	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	20 425 518		1 780 998	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	26 790 762		15 970 987	
	Avances et acomptes	10 677		76 643	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>863 197 856</b>		<b>45 133 749</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	35 044 957			
	Autres titres immobilisés	5 234 284			
	Prêts et autres immobilisations financières	905 014		32 973	
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>41 184 255</b>		<b>32 973</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>1 756 127 689</b>		<b>46 029 799</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)			204 161	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			852 061 729	
	Terrains			44 812 546	
Constructions	Sur sol propre			119 642 726	
	Sur sol d'autrui			3 106 028	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			18 175 712	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			637 616 660	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			9 892 536	
	Matériel de transport			3 669 526	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			22 073 377	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	19 614 800		23 146 949	
	Avances et acomptes			87 320	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>19 614 800</b>	<b>6 493 426</b>	<b>882 223 380</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			35 044 957	
	Autres titres immobilisés			5 234 284	
	Prêts et autres immobilisations financières			726 039	
	<b>TOTAL (IV)</b>		<b>211 947</b>	<b>41 005 281</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>19 614 800</b>	<b>7 048 138</b>	<b>1 775 494 551</b>	

## Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	(I)	204 161			204 161		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	480 104 132	21 095 725	59 635	501 140 222		
Terrains		14 229 213	1 056 924	12 876	15 273 260		
Constructions	Sur sol propre	103 198 333	1 734 398	236 222	104 696 509		
	Sur sol d'autrui	2 749 091	54 208		2 803 299		
	Installations générales, agencements	14 759 158	429 775	161 188	15 027 746		
Installations techniques, matériels et outillages		483 430 332	21 611 072	4 984 697	500 056 707		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	4 572 296	490 720		5 063 016		
	Matériel de transport	2 821 244	175 640	1 983	2 994 901		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 827 344	618 087	7 684	20 437 747		
	Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>645 587 011</b>	<b>26 170 823</b>	<b>5 404 649</b>	<b>666 353 185</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>1 125 895 304</b>	<b>47 266 549</b>	<b>5 464 284</b>	<b>1 167 697 568</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres	74 192			5 880	3 560		64 753
Terrains							
<b>Constructions :</b>							
sol propre	145 637	9 224		328 381	7 724		-181 244
sol autrui	1 584	9 049			81		10 552
install.	35 505	6 791		14 551	668		27 077
<b>Autres immobilisations :</b>							
Inst. techn.	467 159	4 157 944		1 425 218	1 893 798		1 306 087
Inst gén.	34 551			11 809			22 742
M.Transport				10 072	142		-10 214
Mat bureau.	1 667			811			856
Emball.							
<b>CORPO.</b>	<b>686 102</b>	<b>4 183 008</b>		<b>1 790 842</b>	<b>1 902 412</b>		<b>1 175 856</b>
Acquis. de titres							
<b>TOTAL</b>	<b>760 294</b>	<b>4 183 008</b>		<b>1 796 722</b>	<b>1 905 972</b>		<b>1 240 608</b>
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							



## Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'étranger				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	48 239 257	4 943 302	3 702 694	49 479 865
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	339 548			339 548
<b>TOTAL I(I)</b>	<b>48 578 805</b>	<b>4 943 302</b>	<b>3 702 694</b>	<b>49 819 414</b>
Provisions pour litige	2 384 121	2 094 552	1 669 429	2 809 244
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		744		744
Provisions pour pensions (1)	45 866 300	3 352 787	1 842 279	47 376 808
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges (2)	24 792 632	19 804 068	10 875 119	33 721 580
<b>TOTAL (II)</b>	<b>73 043 053</b>	<b>25 252 151</b>	<b>14 386 827</b>	<b>83 908 376</b>
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	5 942 562	26 080	54 959	5 913 683
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation (3)	6 811 228	117 387		6 928 615
Provisions sur autres immos financières (4)	4 103 133			4 103 133
Provisions sur stocks	13 729 656	187 016	727 534	13 189 138
Provisions sur comptes clients	610 389	41 025	65 049	586 365
Autres provisions pour dépréciations	56 235			56 235
<b>TOTAL (III)</b>	<b>31 253 204</b>	<b>371 509</b>	<b>847 542</b>	<b>30 777 170</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>152 875 062</b>	<b>30 566 962</b>	<b>18 937 063</b>	<b>164 504 960</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 017 749	5 878 545	
Dont dotations et reprises financières		117 387		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		23 431 825	13 058 518	
dépréciations des titres mis en équivalence				

(1) Provisions pour pensions 47 M€ dont (voir page 15 pour plus de détails) :

- 10 465 733€ Régime de retraites
- 35 717 940€ Frais de santé
- 1 193 136€ Médailles du travail

(2) Autres provisions pour risques 34 M€ dont :

- 4 027 370€ Restructuration
- 11 748 687€ Réaménagement des sites
- 17 945 523€ Capitaux propres négatifs des sociétés PARCIB et CIMALIT

(3) Provision titres SRT, CIMALIT et PARCIB

(4) Provision titres SCORI

## Détail des reprises de provisions inscrites au bilan (avec ou sans objet)

Nature des provisions	Reprise de l'exercice	Avec objet	Sans objet <sup>(2)</sup>
<i>Provisions réglementées</i>	3 702 694	3 702 694	
. Amortissements dérogatoires	3 702 694	3 702 694	
. Provision réévaluation des immobilisations			
<i>Provisions pour risques et charges</i>	14 386 827	11 875 904	2 510 923
. Provisions pour litiges	1 669 429	1 101 506	567 923
. Provisions pour pensions	1 842 279	1 842 279	
. Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés			
. Autres provisions pour risques et charges <sup>(1)</sup>	10 875 119	8 932 119	1 943 000
<i>Provisions pour dépréciations</i>	847 542	847 542	
. Immobilisations incorporelles			
. Immobilisations corporelles	54 959	54 959	
. Titres de participation			
. Autres immobilisations financières			
. Stocks	727 534	727 534	
. Clients	65 049	65 049	
. Autres provisions pour dépréciation			
<b>Total général</b>	<b>18 937 063</b>	<b>16 426 140</b>	<b>2 510 923</b>
<p>(1) dont : - 957 343€ pour provision pour réaménagement                      La provision pour réaménagement des sites est liée à la durée de l'autorisation préfectorale et de ses obligations.</p> <p>- 7 412 825€ pour restructuration suite paiement des indemnités.</p>			



## Détail des engagements de retraite et autres avantages long terme accordés aux salariés

Montants comptabilisés au bilan (en €)	Régime de retraites à prestations définies au 31 décembre N	Frais de santé au 31 décembre N	Médailles du travail au 31 décembre N
Valeur actualisée de l'obligation financée	17 139 712	44 272 541	1 193 136
Juste valeur des actifs du régime	1 447 829		
Valeur actualisée de l'obligation non financée	15 691 883	44 272 541	1 193 136
Paiement de la société en attente de remboursement			
Eléments différés			
Profits (pertes) actuariels non comptabilisés	- 3 944 254	- 8 395 479	
Coûts non comptabilisés des services passés	- 1 281 896	- 159 122	
Passif net au bilan	10 465 733	35 717 940	1 193 136
<b>Montants du bilan :</b>			
Passifs	10 465 733	35 717 940	1 193 136
Actifs			
Passif net du bilan	10 465 733	35 717 940	1 193 136
<b>Les variations du passif net comptabilisé au bilan s'analysent comme suit (en €) :</b>			
<b>Passif net à l'ouverture</b>	9 202 853	35 552 440	1 111 008
Application du changement de méthode dans les capitaux propres			
Application du changement de méthode dans le résultat			
Business combination			
Reprise provision suite transfert salarié			
Provision complémentaire de l'exercice	1 363 079	1 819 445	170 262
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	- 100 200	- 1 653 945	- 88 134
Avantages versés			
Remboursements attendus			
<b>Passif net à la clôture</b>	10 465 733	35 717 940	1 193 136
<b>Le détail de la charge de l'exercice se présente comme suit (en €) :</b>			
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	817 616	695 958	76 575
Intérêts sur l'obligation	321 266	797 436	20 292
Rendement attendu des actifs du régime	- 61 110		
Pertes (profits) actuariels nets comptabilisés au titre de l'exercice			
Coûts des services passés			73 395
Pertes (profits) sur réductions et liquidations	104 050	116 164	
Amort des gains et pertes actuariels	181 258	209 887	
Curtailment			
<b>Total porté dans les frais de personnel</b>	1 363 079	1 819 445	170 262
Rendement réel sur actifs du régime			

## Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts			598 077	198 242	399 835	
Autres immos financières			127 962		127 962	
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>726 039</b>	<b>198 242</b>	<b>527 797</b>	
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients			701 587	701 587		
Créances représentatives de titres prêtés			73 010 868	73 010 868		
Personnel et comptes rattachés			56 707	56 707		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			560 908	560 908		
Etat et autres collectivités publiques			20 592 967	20 592 967		
Impôts sur les bénéfices						
Taxe sur la valeur ajoutée						
Autres impôts						
Etat - divers			2 881 451	2 881 451		
Groupes et associés			504 543 595	504 543 595		
Débiteurs divers			8 700 413	8 700 413		
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>			<b>611 048 495</b>	<b>611 048 495</b>		
Charges constatées d'avance			461 018	159 151	301 867	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>			<b>612 235 553</b>	<b>611 405 889</b>	<b>829 664</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			23 256 695	23 256 695		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			113 766 716	113 766 716		
Personnel et comptes rattachés			11 904 901	11 904 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			12 685 740	12 685 740		
Etat et autres collectivités publiques			7 426 433	7 426 433		
Impôts sur les bénéfices						
Taxe sur la valeur ajoutée			2 751 842	2 751 842		
Obligations cautionnées						
Autres impôts			4 055 588	4 055 588		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			6 904 449	6 904 449		
Groupes et associés						
Autres dettes			47 215 322	47 215 322		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
<b>TOTAL DES DETTES</b>			<b>229 967 686</b>	<b>229 967 686</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				personnes physiques		



## Détail des autres créances

Libellé	Détail des autres créances
Personnel	56 708
Organismes sociaux	560 908
Sociétés apparentés	504 487 359
CICE	1 209 032
TVA	20 592 967
Débiteurs divers	105 916
CET/ CVAE	1 672 419
Dépôts cession créances	6 595 861
Créances sur cessions immobilisations	942 779
Indemnités a recevoir assurance	696 102
RRR à recevoir	359 755
TOTAL	537 279 806





## Composition du capital social

Rubriques	Nombre	Valeur Nominale
1- Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	9 735 025	61
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	9 735 025	61











## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 31/12/N-1	Affectation du résultat N-1	Dividendes	Résultat de l'exercice N	Autres	Provisions réglementées	Solde au 31/12/N
Capital social	593 836 525						593 836 525
Prime d'émission, de fusion, d'apport ...	242 725 301						242 725 301
Ecart de réévaluation	125 633						125 633
Réserve légale	59 383 653						59 383 653
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	32 709						32 709
Report à nouveau	25 080 556	30 789 941	- 26 771 318				29 099 179
Résultat (bénéfice ou perte)	30 789 941	-30 789 941		15 711 609			15 711 609
Subventions d'investissements							
Provisions réglementées	48 578 805					1 240 609	49 819 414
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 553 123</b>	<b>0</b>	<b>- 26 771 319</b>	<b>15 711 609</b>		<b>1 240 609</b>	<b>990 734 022</b>



**Notes sur le compte de résultat**

## Informations sur le chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Année N	Année N-1
Répartition par nature		
Ventes de marchandises	5 918 790	5 776 069
Production vendue biens	613 640 207	587 204 190
Production vendue services	23 626 082	28 058 609
Répartition par marché géographique		
Chiffres d'affaires nets-France	630 047 284	606 199 483
Chiffres d'affaires nets-Export	13 137 795	14 839 385
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>643 185 079</b>	<b>621 038 868</b>

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Taux en %	Impôt
Taux d'imposition à l'IS		34,43	
Résultat courant	51 746 882	34,43	17 816 451
Résultat exceptionnel (hors participation)	-10 862 736	34,43	-3 740 040
Résultat comptable (avant IS)	40 884 146	34,43	14 076 411
<b>Détail de l'impôt sur le résultat courant</b>	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Impôt</b>
Résultat courant	51 746 882	34,43	17 816 451
<b>Réintégrations</b>			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles	20 733 647	34,43	7 138 595
Autres charges et dépenses somptuaires	75 645	34,43	26 045
Taxe sur les véhicules de tourisme	23 782	34,43	8 188
Provisions et charges à payer non déductibles	29 253 701	34,43	10 072 049
Moins-value nette à long terme au taux de 0%	142 581	34,43	49 091
Réintégrations diverses	181 878	34,43	62 621
<b>Déductions</b>			
Quote-part de pertes subies par une société de personnes ou un GIE	699	34,43	241
Plus-value nette à long terme au taux de 0 %		34,43	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats	9 057 379	34,43	1 324 670
Régime des sociétés mères et des filiales : Produit net des actions et parts d'intérêts	3 847 431	34,43	1 324 670
Déductions diverses	2 764 388	34,43	951 779
<b>TOTAL</b>	<b>86 488 219</b>		<b>29 777 894</b>
<b>Détail de l'impôt exceptionnel</b>	<b>Base</b>	<b>Taux en %</b>	<b>Impôt</b>
Résultat exceptionnel (y compris participation)	-10 862 736	34,43	-3 740 040
<b>Réintégrations</b>			
Provision participation (Année N)	0	34,43	
Amendes et pénalités	842 572	34,43	290 098
Réintégrations diverses	33 651	34,43	11 586
Provision restructuration		34,43	
<b>Déductions</b>			
Provision participation (Année N-1)		34,43	
Déductions diverses	2 900 075	34,43	998 496
<b>TOTAL</b>	<b>-12 886 588</b>		<b>-4 436 852</b>
Contribution sociale : abattement	-763 000	3,30	-25 179
<b>Base imposable</b>	<b>73 601 631</b>		<b>25 341 042</b>
Pour rappel Bénéfice fiscal 2058A-XN ou Déficit fiscal 2058A-XO	73 601 631		
<b>Contrôle</b>	<b>0</b>		



## Tableau des accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Nature des différences	Montant	Taux en %	Accroissements et allègements
<b>ACCROISSEMENTS</b>		<b>25,825</b>	
Amortissements dérogatoires	49 819 414	25,83	12 865 864
Subventions d'investissement		25,83	
Provision plafonnement CET à la VA		25,83	
Plus-value LT en sursis d'imposition		25,83	
<i>Accroissements de la dette future d'impôts</i>	<i>49 819 414</i>		<i>12 865 864</i>
<b>ALLEGEMENTS</b>		<b>25,83</b>	
Indemnités de départ en retraite	10 465 733	25,83	2 702 776
Couverture médicale	35 717 940	25,83	9 224 158
		25,83	
Autres coûts sociaux (congés payés, licenciement...)	670 000	25,83	173 028
Provision rotation lente sur stocks	7 102 510	25,83	1 834 223
Contribution sociale de solidarité	1 022 440	25,83	264 045
Ecart de conversion passif		25,83	
Provision pour risques de change	744	25,83	192
Participation		25,83	
Ecart de conversion Passif	4	25,83	1
Déficits ordinaires à la clôture de l'exercice N		25,83	
<i>Allègements de la dette future d'impôts</i>	<i>54 979 371</i>		<i>14 198 423</i>

## Détail des transferts de charges

Libellé	Transfert de charges d'exploitation	Transfert de charges exceptionnelles
Transfert charges d'exploitation	1 000	
Transfert charges de personnel	537 409	
Indemnité d'assurance	2 386 314	
Transfert charges de formation	27 252	
<b>TOTAL</b>	<b>2 951 975</b>	

## Détail des charges et produits financiers

Libellé	Charges financières	Produits financiers
Titres de participation : dotations et reprises aux provisions (1)	117 387	
Autres immobilisations financières : dotations et reprises		
Intérêts sur créances clients		14 176
Dividendes (2)		3 890 419
Escomptes	13 188	
Autres		198
<b>TOTAL</b>	<b>130 575</b>	<b>3 904 793</b>

(1) Rouennaise de Transformation.

(2) Dont : 2,1M€ Tratel Affrètement et 1,2M€ Socii





**Autres informations**

## Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations allouées aux dirigeants ne sont pas mentionnées dans l'annexe dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

## Effectif

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	277	286	2		279	286
Agents de maîtrise	870	865	14	11	884	876
Employés et techniciens	32	45			32	45
Ouvriers	105	116	47	26	152	142
Autres						
<b>TOTAL</b>	<b>1 284</b>	<b>1 312</b>	<b>63</b>	<b>37</b>	<b>1 347</b>	<b>1 349</b>

Le personnel mis à disposition comprend le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté.



## Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	Adresse
<b>HEIDELBERGCEMENT AG</b> AG au Capital de 595 249 431 € Heidelberg HRB 330082	Berliner Strasse 6 DE-69120 Heidelberg Baden-Württemberg ALLEMAGNE
<p>Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés d'HeidelbergCement.</p> <p>La société n'établit donc pas de comptes consolidés propres.</p>	

## Engagements en matière de droits individuels à la formation

La loi n°288-2014 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a réformé la formation professionnelle et remplacé le droit individuel à la formation (loi n°2004-391 du 4 mai 2004) par le compte personnel de formation (CPF). A compter du 1er janvier 2015, les heures de formation sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignations.

## Honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice

- Ernst & Young (certification des comptes annuels) : 152 325,21€ Hors Taxes

## Autres engagements donnés ou reçus

La société confirme que la présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

Tableau des engagements

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
<b>Engagements donnés</b>							
Contrats ou commande	45 421 343						
Garanties financières	24 516 438						
Redevances							
Marchés							
Couverture de change							
Cautions bancaires	3 056 045						
Créances garanties (contrat de cession de créances)							
Réaménagement							
<b>TOTAL</b>	<b>72 993 826</b>						
<b>Engagements en matière de pensions</b>							
<b>Engagements reçus</b>							
Cautions reçues des clients fournisseurs	1 392 912						
<b>TOTAL</b>	<b>1 392 912</b>						
<b>Engagements réciproques</b>							

## Intégration fiscale et régime mère-fille

Dénomination sociale	Adresse
<b>HEIDELBERGCEMENT FRANCE</b> SAS au Capital de 142 393 396€ RCS VERSAILLES B 815 304 399	Rue des Technodes 78930 GUERVILLE
<p>La société fait partie d'un groupe d'intégration fiscale dont la société mère (tête de groupe) est la société HeidelbergCement France.</p> <p>La convention conclue entre la société mère et la société fille a pour effet de conserver chez HeidelbergCement, l'économie d'impôt correspondant aux correctifs divers, à l'utilisation d'avoirs fiscaux ou crédits d'impôts.</p> <p>Le montant des résultats imposables est calculé dans les conditions de droit commun.</p> <p>La charge d'impôt, dans le cas d'exercice bénéficiaire, reste identique à celle supportée en l'absence d'intégration fiscale.</p>	

## Informations relatives au crédit-bail

La société n'a contracté aucun contrat de crédit bail.



## Éléments concernant les entreprises liées en K€

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			31/12/N
Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Lien participation	
Participations	35 045		
Créances rattachées à des participations			
Autres titers immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés	55 893		
Autres créances	504 848		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 822		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	32 039		

Elements relevant de plusieurs postes du résultat

31/12/N

Postes du résultat	Montant concernant les entreprises		Total
	Liées	Lien participation	
<b>PRODUITS</b>			<b>159 221</b>
Ventes produits finis	138 045		
Ventes de marchandises	0		
Ventes de prestations de services	2 236		
Refacturations de frais de siège	13 945		
Refacturations d'impôts et taxes	0		
Refacturations de charges de personnel	1 207		
Contribution Groupe	0		
Dividendes	3 788		
Produits financiers (compte courant, reprise prov. sur titres, boni de liquidation, etc.)	0		
<b>CHARGES</b>			<b>177 016</b>
Achats et consommations	75 628		
Services	86 377		
Loyers	1 657		
Frais de siège et charges de personnel	2 686		
Entretiens et réparations	0		
Assurances	0		
Etudes et recherches	2 329		
Contribution Groupe	8 360		
Voyages et déplacements	-21		
Téléphones	0		
Redevances	0		
Charges financières (compte courant, dot. prov. sur titres, mali de liquidation, etc.)	0		

## Informations sur les transactions conclues avec les parties liées

Conformément aux dispositions du règlement 2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative conclues avec des parties liées l'ont été à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales détenues en totalité, ou entre sociétés soeurs détenues en totalité par une même société mère, ne sont pas visées par ces dispositions.

## Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
<b>A. Renseignements détaillés (1) (2)</b>										
<b>les (* de 50% du capital détenu par la société)</b>										
J - 65370 IZAOURT	144 960	3 822 093	99,99	2 818 767	2 818 767			14 514 835	1 160 621	1 268 260
TEL-AFFRETEMENT - Rue des Technodes - 78930 RVILLE	6 025 580	4 331 207	100	19 817 650	19 817 650			98 550 945	2 691 016	2 173 160
· Bid Maritime - 76530 GRAND COURONNE	7 500	-1 708 744	100	3 531 573	1 558 799			2 470 683	96 802	
LIT - Zone Portuaire - 33530 BASSENS	1 077 000	-2 435 893	99,99	4 950 000	0			13 062 179	-1 830 201	
IB - 5 place de la Pyramide - 92800 PUTEAUX	10 000	- 5 461 563	100	5 840	0			0	- 9 304 866	
<b>Participations (10 à 50% du capital)</b>										
RI - 54, Rue Pierre Curie - 78370 PLAISIR (2017)	1 092 800	5 518 104	13,95	5 166 610	1 082 502			47 517 183	156 701	
b. des Technodes - Rue des Technodes -78930 RVILLE	8 024 400	873 161	40,08	3 917 330	3 917 330			4 252 000	974 010	346 896
ECIM	38 112	N.D.	49,96	19 026	0	56 235		N.D.	N.D.	
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.</b>										
is françaises (ensemble)										
is étrangères (ensemble) (3)										
ipations dans des sociétés françaises										
ipation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et emitté avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.